

## DISTRIBUTION

## Le plan pour relancer le Carrefour chapelain

Le Carrefour de La Chapelle-saint-Luc fait partie des 39 supermarchés de l'enseigne concernés par le plan « Rebond ». Objectif : améliorer la rentabilité du magasin.

Le Carrefour chapelain va-t-il rebondir ? Selon le site spécialisé LSA, le magasin moteur de la zone commerciale L'Escapade fait partie des 39 supermarchés ou hypermarchés de l'enseigne concernés par le plan « Rebond » en France.

« Cela concerne les magasins en perte de vitesse, qui perdent du résultat opérationnel courant », explique Nicolas Guerbette, délégué CFDT de l'enseigne dans la Marne.

### UN CONCEPT POUR AMÉLIORER LA RENTABILITÉ

De quoi s'agit-il ? Le modèle « Rebond » a pour objectif d'améliorer la rentabilité offerte par le client. Comment ? Cela commence par un état des lieux de chaque magasin afin « d'identifier les leviers opérationnels à mettre en place en fonction des spécificités de chacun », selon un document interne.

Charge ensuite aux responsables de magasin de « prioriser les actions les plus rapides et les plus profitables ».

### RÉDUIRE LES FRAIS GÉNÉRAUX

Des pistes sont déjà évoquées au sein du groupe. « Développer le bio, optimiser l'ouverture et l'assortiment des drives, adapter les amplitudes horaires d'ouverture au flux des clients, réviser certains rangs tarifaires, réduire les frais généraux, déployer les nouvelles technologies, notamment les caisses automatiques, autonomes ».

Un suivi mensuel sera mis en place pour évaluer la pertinence des actions et les corriger. Cinq magasins pilotes sont déployés depuis le mois de mars.

Alors faut-il s'inquiéter à terme pour le supermarché chapelain, implanté le long de la rocade Ouest, une zone sursaturée par la présence de multiples distributeurs alimentaires ? « Aucune menace de fermeture ne pèse sur trente hypermarchés, ni sur dix, ni sur vingt, ni sur aucun en France cette année », indiquait en février dernier Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour. *Quand je suis arrivé il y a 16 mois, on disait déjà*



Le magasin Carrefour de La Chapelle-Saint-Luc est situé dans la zone commerciale de l'Escapade. (Photo : Archives Libération Champagne février 2019)

« Aucune menace de fermeture ne pèse sur trente hypermarchés, ni sur dix, ni sur vingt, ni sur aucun en France cette année »

Alexandre Bompard, PDG de Carrefour

*que mon objectif était de fermer 40 hypermarchés. Je n'en ai pas fermé un seul. Je ne vais pas en céder, ni en fermer mais je veux les réformer ».*

Et les dégraisser. Le passage du Carrefour chapelain en mode « Rebond » intervient alors que l'enseigne aux 115 000 salariés souhaite tailler dans les effectifs dans le cadre d'un grand plan d'économies (elle a déjà fermé les anciens magasins DIA, ndlr).

Elle prévoit jusqu'à 3 000 départs de salariés selon les syndicats. « Un plafond » estime la direction qui indique que le nombre de postes supprimés « reste bien fixé à 1 230 ». Les rayons bijouterie, multimédia, le personnel de station-service et l'administratif sont notamment visés.

### RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

Dans ce but, un projet d'accord de rupture conventionnelle collective (RCC) est négocié depuis mars. Il sera proposé à la signature aux syndicats ce mercredi 15 mai et a de bonnes chances d'être ratifié. Premier syndicat du groupe, Force Ouvrière a déjà indiqué avoir obtenu satisfaction quant aux modalités de départ des salariés.

« Réduire les coûts ne fera pas tout » rappelle Nicolas Guerbette, dont le syndicat CFDT attend le retour de ses adhérents avant d'apposer sa signature. « La crainte des salariés concernés par le plan " Rebond ", c'est que la prochaine étape consiste au passage de leur magasin en location-gérance ».

### LA CRAINTE DE LA LOCATION-GÉRANCE

En sortant du périmètre du groupe, les salariés ne conserveraient leurs droits et avantages que durant 15 mois, avant l'application d'une nouvelle convention collective. Selon LSA, dix magasins français du distributeur passeraient en location-gérance en 2019. Le site chapelain n'est pas concerné. ■

Un article de Benoît SOILLY  
publié dans Libération Champagne  
n° 25672 lundi 13 mai 2019